



Inapt pour la medecine du travail

Par **fleuri**, le **20/04/2009** à **17:54**

Bonjour, je suis reconnu par la cotorep (à present MDPH) suite a un accident du travail mais je ne touche rien comme pension. je travaille dans le batiment et la medecine du travail risque de me juger inapt pour ce travail d'electricien. je me tourne vers cap emploi qui ne peut rien pour moi (pas de travail pour l'instant). vers quel organisme faut-il me rapprocher? merci.

Par **taztom33700**, le **10/06/2009** à **15:53**

bonjour

voit avec la mdph normalement tu as un organisme appeller la sameth chez moi qui prend en charge les travailleur handicape